

Mail reçu le 20/09/2022 à 11h43

Bonjour,

je viens de consulter le dossier d'enquête publique.

Je souhaiterais que mes observations soient communiquées au commissaire enquêteur et consignées dans le registre:

Les plages sont un espace public comme un autre qui doit être entretenu pour qu'il ne se dégrade pas. Les plages contribuent pleinement à l'environnement de la commune. Elles sont un lieu de partage, familial pour les grands-parents avec leurs petits-enfants, elles sont accessibles à tous et sont un élément fondamental de vie sociale. Elles permettent la découverte de la nature, sont un espace de loisir entre petits et grands dont on ne peut se passer.

- L'entretien des plages est totalement indispensable à la protection du trait de côte et à l'accès de tous à la mer notamment pour la baignade.

- habitant le Pyla, commune de la Teste, j'ai constaté que toutes les précautions sont prises pour éviter les accidents lors des travaux eux-mêmes, qui ont lieu sans incident depuis plus de vingt ans.

Beatrice RIEY